NUPES : Au Parlement et sur le terrain

Category: Actualité politique
écrit par jmfouquer | 23 juillet 2022

> ***L'examen du projet de loi sur le « pouvoir d'achat » constitue un bel exemple de la manière dont le travail parlementaire, avec toutes ses exigences, peut s'articuler avec une décentralisation territoriale de l'action des forces politiques et citoyennes constitutives de la Nouvelle union populaire écologiste et sociale (NUPES).***

Pour le gouvernement Macron-Borne, l'intermède des « compromis » a été de courte durée. Depuis l'interview du Président de la République, le 14 juillet, on a compris que la main tendue à des majorités « *texte par texte* » à l'Assemblée nationale n'est plus vraiment d'actualité, sauf avec… les droites. Notamment Les Républicains (LR).

Jusqu'ici, la Première ministre était relativement discrète, sur les retraites par exemple, dont elle n'a pas dit grand-chose dans son discours de politique générale. Mais Macron a dissipé le brouillard : il reprend clairement le leitmotiv de la droite (« *il faut travailler plus longtemps* ») sur l'âge de départ à 65 ans. Il maintient la conditionnalité du versement du RSA à des activités. Il veut encore réformer l'assurance-chômage après le coup de massue déjà subi par les chômeurs avec le changement des règles d'indemnisation qui diminuent de près de 20% en moyenne le montant des indemnités. Cette fois, l'idée nouvelle serait d'indemniser plus longtemps en cas de hausse du chômage et moins longtemps en cas de baisse des chiffres de la catégorie A de Pôle emploi (qui totalisent celles et ceux qui ne travaillent pas du tout, mais pas toutes celles et tous ceux inscrit·es à Pôle emploi). La catégorie A est la seule valable selon Macron, excédé, en plus, de

constater que des emplois demeurent vacants, ce qui est dû aux mauvaises conditions de travail et à des salaires trop bas (exemple : la restauration). Il veut donc bâtir une majorité avec la droite LR, en reprenant quasiment son programme, ce qui était déjà largement entamé depuis 5 ans (avec les « débauchages » répétés de ministres). Ce projet d'alliance est-il déjà scellé officiellement ? Pas encore, mais aux yeux de Macron, le 14 juillet, tout indique une direction prise : cela passe où ça casse. Si la bureaucratie de LR résiste, c'est la dissolution qui se profilera.

Qui gagnerait à une dissolution ? Pour le moment, le pays électoral reste à droite, avec un RN ravi de montrer sa bonne volonté de gouverner un jour prochain, quitte à pactiser, lui aussi, avec le gouvernement sur les mesures dites de « *pouvoir d'achat* ». Visiblement, le RN attend son heure. Ainsi, pour le moment, LREM, LR, RN : tous sont d'accord pour ne surtout pas augmenter les salaires, mais pour distribuer des primes aux « *consommateurs* » et aux « *couches moyennes* ».

La « fragilité » de la NUPES

Face à ce bloc des droites, la motion de censure déposée par la NUPES s'imposait, ne serait-ce que pour exprimer politiquement un refus de gouverner le pays selon les coups de menton autoritaires de Macron, dont les phrases prononcées le 14 juillet annoncent la couleur. Y compris l'idée qu'il suffit de « *traverser la rue* » pour trouver du boulot, expression qu'il assume à 100%. De même qu'il assume, sans état d'âme, son pacte avec la multinationale Uber en 2015, dont le projet est de détruire tout Code du travail, comme Macron l'a entamé après 2017.

La bataille parlementaire est donc rondement menée. Dans une assemblée sans majorité absolue, elle n'est pas simple pour les député.es NUPES, deuxième groupe derrière la mouvance Macron, mais face à une droite à la fois diverse et, au total, numériquement dominante. Est-ce pour autant une bonne idée que

de laisser parfois entendre une collusion entre le système Macron et le Rassemblement national ? Il est certain que Macron a surfé, à plusieurs reprises (depuis 5 ans), sur les thèmes préférés du RN, en espérant assécher son terreau idéologique (loi « *séparatisme* », ordre policier), alors que c'est le contraire qui s'est produit (dont les 89 députés RN). Il est certain aussi que le sens de la maxime célèbre : « *Plutôt Hitler que le Front populaire* » (prononcée par des patrons en 1936), aura l'occasion de se répéter contre la NUPES. Mais il n'en découle pas automatiquement que la NUPES doive se présenter comme « *la seule opposition* » au gouvernement Macron-Borne, alors que le RN déserterait ce rôle d'opposition. Il est peu probable que la NUPES gagne des électeurs ou électrices déboussolés du RN de cette façon, en engageant un concours de radicalité dans des expressions médiatisées.

Il est, bien sûr, nécessaire de déconstruire l'amalgame sur les « *extrêmes* » et le trait d'égalité très dangereux « *gauche extrême/extrême-droite* », dont la propagande macronienne est friande, suivie par le jeu parfois pervers des médias. Le RN tente d'y échapper à sa manière : ne pas jouer la crise. N'est-il pas nécessaire de construire avant tout la NUPES non pas comme la « *seule opposition* », mais d'abord comme *une gauche* d'opposition, comme la seule et véritable *opposition de gauche et écologiste*, face aux droites. Il y a du travail, car il faut reconstruire patiemment le sens et la portée de cette gauche écologiste pour les mois et années à venir. Au Parlement, mais en même temps dans toutes les localités, sur le terrain.

Cette reconstruction dans la durée impliquera aussi la reconnaissance du pluralisme des forces de la NUPES. Là aussi, le jeu médiatique n'aide pas forcément l'émergence du collectif, dont certains éditorialistes n'ont que faire, car ce sont souvent les chefs les plus en vue qui les intéressent. Pour cet objectif du travail collectif, un débat devrait avoir

lieu sur les règles d'annonce, sur la manière de faire des propositions, parfois intempestives. Sinon des tensions vont apparaitre. Comme le dit le député François Ruffin : *« Il y a un bon esprit entre nous. Ça donne envie de revenir. » (Le Monde* du 21 juillet 2022*).* C'est un trésor à préserver en effet, mais il est « *fragile* » explique Clémentine Autain dans son blog. Consultée par *Mediapart*, elle ajoute : « *Il faut qu'on trouve un équilibre entre insolence et solennité* ». Sandrine Rousseau (EELV) propose un « *séminaire* ». ENSEMBLE ! (Mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire) défend cette idée de partage collectif du pluralisme politique de la NUPES et demande à s'y joindre.

Faire vivre une opposition de gauche, en haut et en bas

La NUPES construit une opposition de gauche ferme, qui redonne envie à celles et ceux qui suivent les débats de l'Assemblée, qui porte les couleurs et les valeurs de gauche et écologiste. Redonner du crédit à l'imaginaire de la gauche rassemblée a permis une remobilisation qui a doublé le nombre des député.es par rapport à 2017. Mais elle n'a pas encore suffi pour doubler les suffrages vers la gauche et l'écologie, et donc viser à être majoritaire en cas de crise accélérée. Cela nécessitera un travail en profondeur, et surtout un travail de terrain. L'abstentionnisme de gauche, toujours massif, se réduira peut-être si cette reconstruction associe une visibilité politique nationale à un tissu d'action populaire et citoyenne ancrée dans chaque commune, chaque quartier, et sur les lieux de travail. Ce qui a été fait à merveille, pour l'élection des député.es, pourrait devenir un axe de travail répété dans des « *assemblées* » locales ou des *Parlements* associant les forces vives des mouvements sociaux, à l'image du Parlement national de la NUPES.

L'occasion pouvait et peut encore être saisie au sujet du débat sur la loi dite « *pouvoir d'achat* ». Le contre-projet de loi de la NUPES est connu de celles et ceux qui cherchent sur les sites et les réseaux sociaux. Mais est-il connu du grand

public ? La période d'été ne facilite certes pas les choses. Mais la dizaine de mesures mises en exergue, le jeudi 21 juillet, dans un communiqué de l'intergroupe de la NUPES (voir ci-dessous) peut être diffusée en tract national partout, voire pétitionnée depuis début juillet. La question de l'inflation, des salaires, du financement de la Sécurité sociale, de la transition énergétique peut faire l'objet de débats publics décentralisés. Il est important que le travail parlementaire ne reste pas… au Parlement, mais trouve une énergie renforcée avec celles et ceux qui ont voté NUPES, qui ont leur mot à dire. Et que la population observe que la NUPES révolutionne vraiment le travail parlementaire en le décentralisant et le démocratisant, selon la promesse d'une 6e République.

Assurément, le travail parlementaire est très chronophage, mais il doit être possible de le partager et le répartir avec l'appel à la mobilisation militante des partis constitutifs, et celle des citoyens demandeurs de participation. L'avenir espéré de la NUPES se jouera sur le terrain.

Jean-Claude Mamet

Si le gouvernement affiche sa volonté de « compromis » dans les mots, les actes ne suivent pas : aucun des amendements déposés par les groupes membres de la NUPES issus de notre proposition de loi commune face à l'urgence sociale, déposé dès le 30 juin, n'y est accepté. Y compris les amendements les plus conciliants, destinés notamment à atténuer les effets pervers de la logique de prime, dont nous combattons le principe pour privilégier les augmentations de salaire. De même, les pratiques de blocage et d'obstruction des propositions de l'opposition, incluant les irrecevabilités, se poursuivent dans la logique du précédent quinquennat.

Si les débats devaient se poursuivre dans l'indifférence des propositions des oppositions, les députés des groupes de la NUPES ne pourraient pas soutenir un texte qui privilégie les primes au détriment du salaire, qui acte une hausse des prestations sociales inférieure à l'inflation et donc une perte de pouvoir d'achat, qui méprise les territoires ultramarins en niant leurs spécificités, qui ignore la précarité étudiante, qui comporte des mesures qui tournent le dos à la nécessaire décarbonation de l'économie. Surtout, ce texte refuse d'aborder les questions essentielles de partage des richesses à l'heure où les 500 premières fortunes de France cumulent un patrimoine de 1 000 milliards d'euros, soit 2,5 fois le budget de l'Etat et où les dividendes du CAC 40 viennent d'atteindre 80 milliards au titre de l'année 2021.

Le gouvernement doit revoir sa copie et construire dans le débat les compromis auquel il prétend être prêt et dont il ne fait nullement la démonstration jusqu'à présent.

Les députés de la NUPES sont prêts à soutenir un texte qui intégrerait des dispositions véritablement en mesure de protéger le pouvoir d'achat des Français :

- Le blocage des prix des produits de première nécessité incluant le carburant
- La hausse du SMIC à 1 500 euros et l'ouverture d'une conférence nationale sur les salaires
- Le gel des loyers et la revalorisation de 10% des APL
- Une taxe exceptionnelle des surprofits de crise comme le font plusieurs pays européens
- La déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé
- Une revalorisation des minimas sociaux au-dessus du seuil de pauvreté
- L'abandon de la suppression de la redevance télé assurant le financement de l'audiovisuel public
- Le refus de l'usage du gaz de schiste américain et de toute mesure augmentant notre dépendance aux énergies fossiles
- La compensation des mesures auprès des collectivités locales en difficulté

Mathilde Panot, présidente du groupe La France Insoumise
Boris Vallaud, président du groupe Socialistes & apparentés
Cyrielle Chatelain et Julien Bayou, co-président·es du groupe Ecologistes
André Chassaigne, président du groupe Gauche démocrate et républicaine

ASSEMBLÉE NATIONALE

Communiqué de l'intergroupe de la Nouvelle union populaire écologique et sociale (NUPES)

Pouvoir d'achat : le gouvernement doit revoir sa copie de toute urgence !

Alors que les Français subissent de plein fouet les conséquences de la hausse des prix, l'Assemblée nationale examine depuis le 18 juillet un projet du gouvernement qui ne répond pas, ou de la plus mauvaise des manières, à la protection du pouvoir d'achat pourtant promise. La principale cause de la hausse des prix est la spéculation qui permet l'accumulation des profits, même en temps de guerre et d'urgence climatique. Aucune des mesures proposées ne vient compenser les pertes de pouvoir d'achat liées à l'inflation, ni revaloriser les salaires durablement pour permettre aux Français de vivre dignement de leur travail.

Les revalorisations des pensions, des prestations sociales, des minima sociaux ou du point d'indice des fonctionnaires sont non seulement inférieures à l'inflation mais correspondent à des anticipations de calendrier. Certaines mesures comme l'autorisation d'augmenter de 3,5% les loyers (contre l'avis unanime des associations de locataires qui en demandaient le gel) consacrent même des baisses effectives de pouvoir d'achat.

Le gouvernement réussit par ailleurs le tour de force de parler pouvoir d'achat sans jamais parler des salaires, refusant obstinément tout coup de pouce au Smic. Il leur préfère des primes défiscalisées et désocialisées ne créant aucun droits sociaux et affaiblissant le financement de la protection sociale, et des chèques pour quelques-uns versés au bon vouloir des entreprises laissant le plus grand nombre dans la difficulté. En revanche, le gouvernement n'oublie pas d'exonérer de la solidarité nationale les entreprises, en particulier énergétiques, qui se sont enrichies à la faveur de la crise. Il continue de préférer la rente au travail.

Enfin, le Gouvernement fait le choix irresponsable d'introduire des dispositions sur la souveraineté énergétique, sans lien direct avec le pouvoir d'achat. Elles attestent d'un manque total d'anticipation. Le recours au gaz de schiste américain ou la réouverture d'une centrale à charbon sont une forme de cavaliers législatifs et sont tranchées ici hors de tout débat sur la définition d'une politique publique de l'énergie et de notre trajectoire de transition énergétique. La politique de planification écologique d'Emmanuel Macron est vide de toute vision. Pourtant, pour faire baisser le poids de l'énergie dans le budget des ménages et des entreprises, des mesures fortes étaient attendues sur la rénovation énergétique des bâtiments et la mobilité durable . Il n'en est rien.